

Lausanne, le 28 février 2018

Information relative au début des travaux préparatoires du projet « Parc du Simplon » à Renens.

Aux riverains de l'Esplanade du site du « Parc du Simplon » à Renens.

Mesdames, Messieurs,

Les travaux préparatoires en vue du début de la construction des immeubles du projet de CFF Immobilier « Parc du Simplon » à Renens vont débuter le lundi 5 mars prochain. Il s'agira avant tout de dépolluer un site au long passé à vocation ferroviaire et de le mettre en sécurité pour le lancement de la construction proprement-dite du futur quartier. Uniquement effectués de jour, ces travaux préparatoires impliqueront des mouvements de camions, ainsi que l'utilisation de différentes et importantes machines de chantier. Nous remercions d'ores et déjà les riverains de leur compréhension en leur assurant que les équipes en charge de ces travaux mettront tout en œuvre pour réduire au maximum les nuisances inhérentes à de telles installations. Pour information, ces travaux font l'objet d'une autorisation municipale et ne dépendent pas du permis de construire. Ce dernier est en effet délivré séparément et autorisera la construction du futur quartier.

Par ailleurs, afin de faire le point sur les premiers jours de ces travaux préparatoires, de vous présenter le calendrier des réalisations inscrites dans un proche avenir et surtout de répondre aux questions des riverains, les responsables du projet organiseront un Café de chantier sur le site d'ici la fin du mois de mars. Les informations inhérentes à cette rencontre vous seront communiquées par courrier dans les jours à venir.

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous rencontrer à l'occasion de ce Café de chantier, nous vous prions, Madame, Monsieur, de recevoir nos salutations les meilleures.



Fabian Wengeler
Chef de projet général
Objets de placement Région Ouest
CFF Immobilier



Olivier Cochet
Communication Région Ouest
CFF Immobilier